

Mairie de



33 rue de Curzay
17230 LONGEVES

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2009

L'an deux mil neuf, le mardi 8 septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est assemblé en séance publique sous la présidence de M. Patrick BLANCHARD, maire.

Étaient présents : M. BLANCHARD, M. LECORGNE, Mme RADON, M. BERTHELOT, Mme BOUTIN, M. CHAMPION, Mme CRAMAIL, M. FERRET, Mme LEGER, M. MACAUD, M. MEMON, Mme METRAS et Mme THIERY

Excusé : M. GUILLOTON

Le Conseil a choisi pour secrétaire M. Stéphane MEMON

Délibérations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

- Décide d'accepter le don de Monsieur et Madame POITEVIN, à savoir la parcelle cadastrée section AD n° 59 constituant une partie de la rue de la Douzellerie
- autorise le maire à signer les actes et toutes pièces nécessaires à cette affaire,
- annule la précédente délibération en date du 2 juillet 2009.
- adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif du Syndicat Intercommunal d'Assainissement
- accepte de louer le hangar appartenant à M. et Mme CRAMAIL Lionel à compter du 1/10/2009 pour un loyer trimestriel de 750 euros et autorise le maire à signer un contrat de location de 3 ans renouvelable avec les propriétaires
- par 7 oui, 4 non et 2 abstentions, décide de verser une subvention exceptionnelle de 500 euros à l'association « les Mots pour le dire » pour le lancement de la chorale
- décide de verser une subvention de 500 euros à la Caisse des Ecoles, une subvention sera versée au CCAS si besoin est
- approuve la décision modificative n° 3 concernant en section de fonctionnement une augmentation des crédits en dépenses et en recettes d'un montant total de 3000 euros et en section d'investissement en dépenses un virement de crédit de 2100 euros.

Questions diverses

- pont de Coutureau
- pétition des habitants de la rue des ouches
- bilan financier du 14 juillet : dépenses 1859,64 € recettes 685 € coût global 1174, 64 €
- rentrée scolaire : 53 élèves
- sécurité routière : miroir à changer à Rouzille, miroir à poser pour la rue de la Mollerie, panneau attention enfants à poser à l'entrée de Longèves côté rue des Ouches pour essayer de ralentir la vitesse excessive des conducteurs
- poubelles entassées à l'entrée du lotissement la Vincent : container ou enclos envisagé
- projet éolien : affaire à suivre
- repas des Aînés : 17 octobre 2009
- lumière dans les rues
- arrêté enquête publique pour le classement des rues

Vu par nous, Maire de la commune de LONGEVES pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le 12 septembre 2009
Le Maire, Patrick BLANCHARD